Quatrième année. — N° 39 ✻ Dépôt central de vente au numéro : Rue de la Balance 6 ✻ Samedi 1er avril 1893

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS

Un an . . . . . Fr. 8 —
Six mois . . . . . „ 4 —
Trois mois . . . . . „ 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Journal économique et social

paraissant à la Chaux-de-Fonds le mardi, le jeudi et le samedi

Le numéro 5 centimes | Organe du parti ouvrier | Le numéro 5 centimes

Administration, Rue de la Balance 6

ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace. Pour les petites annonces en dessous de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 30 centimes.

PHARMACIE D'OFFICE
M. Gagnebin, rue Léopold Robert
Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 31 mars 1893.

Ligue contre l'alcoolisme

D'honorables citoyens, magistrats, savants, notables ou non, religieux ou profanes, sans distinction de couleur politique, émus des ravages causés par l'alcoolisme, cette plaie du siècle, ont résolu de le combattre par tous les moyens et une vaste ligue s'est formée pour arrêter le fléau, l'enrayer et l'anéantir.

Dans tous les coins du pays, des assemblées ont lieu où des hommes compétents viennent, en nouveaux Pierre l'Ermite, prêcher la croisade et déclarer que si la ligue n'englobe pas la grande majorité des citoyens afin de lutter avec avantage, à bref délai, c'en sera fait de la société. Certes, le but est noble et beau, et chacun doit prêter son concours pour une pareille œuvre de moralité.

A cet effet, nous pensons devoir entrer en lice et comme il est nécessaire pour combattre un mal d'en connaître les causes, pour l'alcoolisme nous allons essayer de chercher d'où elles proviennent.

C'est une plaie du siècle, disions-nous plus haut, et en effet nos ancêtres ne la connaissaient pas. Est-ce à dire qu'ils aient eu de la répulsion pour le produit trouvé par le père Noé et que dans le bon vieux temps la dive bouteille ne fusse pas aussi honorée qu'à présent? Oh non! bien le contraire.

De tous temps les ivrognes ont existé, mais le mal ne se nommait pas alcoolisme, et peut-on appeler mal ce que les poètes ont chanté dans toutes les langues sous le nom de *douce ivresse!*

C'est qu'alors tout était naturel et jamais ce qui est naturel n'a fait de mal à personne.

On le voit encore aujourd'hui et les rares personnes fortunées qui peuvent se payer et même abuser des crûs les plus renommés, ne sont jamais malades de ces abus; tout au plus ont-elles à souffrir d'un léger *mal aux cheveux* disparaissant au grand air et ne laissant aucune trace d'empoisonnement.

Il fut un temps où le travailleur pouvait aussi s'offrir de ces boissons fortifiantes qui, loin de l'assommer, lui procuraient les forces nécessaires à l'accomplissement de son labeur. Pouvait-on les appeler alcooliques, ces braves ouvriers quand, gais et joyeux, ils absorbaient quelques flacons d'un vin généreux et naturel!

Ils avaient les moyens de les payer et l'on ne doit pas critiquer ceux qui font des dépenses quand ils le peuvent; où en serait le commerce sans cela?

Mais les temps ont changé, les bourses ouvrières sont devenues de jour en jour plus plates et adieu les grandes dépenses et la consommation en découlant.

C'est alors que la science est venue au secours des négociants qui ne pouvaient plus vendre de produits naturels. Et l'on a vu naître toutes ces inventions qui, sous différents noms, ne sont autres que d'affreux poisons, usant à la longue les forces et produisant les résultats constatés par ceux qui veulent, avec raison, arrêter le mal.

Il résulte donc que ceux qui ont encore les moyens de s'offrir des boissons naturelles n'ont rien à craindre de l'alcoolisme; seuls les misérables doivent en subir les effets désastreux. Nous approuvons fort l'idée de combattre ces effets qui amèneront à bref délai l'anéantissement de la classe des producteurs.

Mais comme la pauvreté est la principale cause de la propagation du fléau, pour combattre efficacement l'alcoolisme, il faut d'abord déclarer une lutte à mort au paupérisme. ✻

Agiotage et cannibalisme

(Suite et fin.)

En attendant, ce n'est pas la peine d'apprendre verbalement ce qu'on est sûr de ne pas garder si on ne le réapprend pas tous les jours par la nécessité d'un continuel usage. L'esprit pratique voit à quinze pas devant lui, vite et nettement; il y va, voit quinze pas plus loin, verra de même tant qu'il marchera. Il faut avant tout qu'il soit leste; c'est l'essence de l'esprit commercial. Son champ d'activité déborde, pour étendue qu'elle soit, celui de la théorie. Elle ne fera, sous prétexte d'instruction, que l'alourdir du poids de ses fatras. Il n'a besoin pour marcher d'être tant chargé de science; il n'en ira pas mieux; on peut même croire qu'il en ira plus mal. A chaque jour, vous dira-t-il, suffit sa peine.

Le seul qui sache tout, c'est tout le monde.

Ces vues de bon sens trop simple ne sont pas transcendantes. Il semblerait qu'il n'est pas difficile de les saisir et de les appliquer. Il semblerait qu'il n'est pas trop tôt, que nous sommes assez longtemps restés dans les feux de Bengale, qui nous ont mal conduits. Mais les choses ne se font pas autrement; le tournebroche de l'histoire s'y oppose, qui ne veut pas que rien arrive dans le monde à prévaloir de tant soit peu raisonnable avant que toutes les formes de l'erreur, pour laquelle est fait l'homme, soient successivement épuisées, amenées à bout, il ne faut pas dire de réfutation, mais de possibilité. C'est pourquoi les civilisations d'Europe ne se feront pas faute de passer encore par ce que nous appelons le surmenage de l'enseignement commercial jusqu'à ce que leur trafic d'exportation ait achevé d'en mourir. Alors enfin il leur faudra renoncer à marcher quand même dans l'ornière des faussetés.

Nous avons devant nous une alternative posée: ou accomplir sur le type de l'apprentissage professionnel, dont le modèle est naturellement dans les conditions du commerce, toute la réforme pédagogique: ou, tout au rebours de ce que le bon sens prescrit, l'instituer entièrement, à commencer par l'enseignement commercial, d'après les trucs, aussi connus que décriés, de l'instruction classique avec ses lycées, ses bahuts, ses manuels, ses collages; blaguologie sur toute la ligne. Comme le dernier procédé est tout à fait contre nature, à l'avenant de notre esprit faussé par le régime des fictions, il y a lieu de croire qu'il sera préféré. On ne finira par en revenir au naturel que bien après, lorsqu'il aura fallu renoncer, forcément, le plus tard possible, à celui qui ne l'est pas, jugé et condamné après qu'il aura fait tout le mal qu'il est appelé à faire. Ainsi va le monde. A moins qu'on ne veuille dire alors qu'on doit au même procédé d'avoir fait plus de bien que de mal en achevant de tuer, ou y aidant, notre commerce au dehors. C'est là une question différente, qui n'est pas mûre pour le quart d'heure.

Nous aurons eu avant d'en venir là un baccalauréat du commerce. Nous n'en avons pas assez d'autres: baccalauréat d'enseignement secondaire, spécial, idem ès sciences, idem ès sciences restreint, idem ès lettres, scindé en baccalauréat de philosophie et baccalauréat de rhétorique; sans parler des écoles du gouvernement. Tout le monde aura au moins un bouton en cristal. On dit qu'il y a déjà en Chine, à moins que ce ne soit moins loin, quelque chose comme soixante mille titulaires de ce genre. Forte génération. Mais nous ne tarderons pas à éprouver, hélas! qu'il faut plus fort; nous agirons en conséquence jusqu'à la perfection du mandarisme.

Il y aura un baccalauréat du commerce, pourquoi pas une licence, pourquoi pas une agrégation? Et dire que nous avions cru être au bout de la cuistrerie! Un moment arrivera, nous y sommes presque, où, pour voir la complication lilliputienne qui sera la France, il faudra prendre le microscope.

Il y aura des grades commerciaux, il y aura une matière commerciale comme il y a une matière médicale, dont les candidats du négoce devront bourrer le grenier à fourrage qui sera sur leurs épaules. On prétendra cataloguer dans leurs boîtes esseuses la flore et la faune du monde entier. Dieu les assiste et nous aussi!

Ces diplômés du calicot, — où êtes-vous, ombre archaïque de Gaudissart? — parleront trois ou quatre langues, posséderont sur le bout du doigt tous les aunages d'Europe et nombre d'autres connaîtront les changes étrangers à 247 pour 100, seront censés savoir convertir à livre ouvert les factures de roubles en douros. Ils auront absorbé, réglementairement, pour les rendre au plus tôt, en plus ou moins décente façon, devant un juge d'examen, toutes les fariboles alambiquées, toutes les charades oiseuses, comme tous les programmes en sont farcis, que l'esprit ne retient pas, dont on n'a, par le fait, jamais l'occasion de faise usage, que ne savent pas les fabricants eux-mêmes qui établissent les appareils, qu'on ne perd pas son temps à apprendre quand un travail sérieux l'occupe; ils seront certifiés sur parchemin officiel personnifier ambulatoirement le contenu de trente dictionnaires; ils auront sur eux l'estampille du byzantinisme contemporain, le sceau de la pîtrerie académique; ils seront gradés comme on l'est aujourd'hui dans l'université, ligaturés authentiquement dans la toile d'araignée qu'elle met sur le pays. Ensuite de quoi ils ne tarderont pas à s'apercevoir qu'ils ne sont pas pour cela de grands commerçants. Ces pauvres garçons ne seront pas, en définitive, capables de répertorier une copie de lettres; l'exemple n'est pas fantaisiste autant qu'on le croirait. L'Union des Chambres syndicales de Paris a déjà fait cette remarque au sujet des Ecoles commerciales du gouvernement: « Les élèves qu'elles produisent, en y apprenant tout, qui coûte trop cher, ne savent rien. » Le commerce, vu dans sa conception générale, est en effet quelque chose de trop encyclopédique, par conséquent de trop vague; pris au contraire dans sa réalité pratique, il comporte un nombre trop grand de spécialités trop distinctes, dont les apprentissages se ressemblent comme le four et le moulin. En somme, nos estampilles de la nouvelle instruction commerciale seront de force précisément à se faire rouler sur tous les marchés du globe.

Nous l'espérons. *E. Leverdays.*

Socialisme catholique

Nous trouvons dans le *Pays*, journal ultramontain, les renseignements suivants sur une association ouvrière belge. Bien que l'œuvre soit essentiellement catholique, nous pensons qu'il y aurait peut-être quelques enseignements à en tirer; c'est pourquoi nous la mettons sous les yeux de nos lecteurs:

Il s'est fondé, à Anvers, une association qui a pris le nom de *Vrede* (en flamand la « Paix »).

Ce n'est pas une Société coopérative, les membres de cette association prétendant, en effet, non sans quelque apparence de raison, que le système coopératif détruirait le petit commerce, si on arrivait à le généraliser.

Cette disposition leur paraît funeste et inique à bien des points de vue: ils font ressortir surtout l'intérêt que trouvent les ouvriers dans le petit commerce qui leur permet d'employer leur intelligence et leur travail pour sortir de leur condition; tandis que les sociétés coopératives n'arriveraient qu'à laisser en présence les gros capitalistes et les ouvriers, après avoir supprimé la plus grande partie des classes moyennes.

Voici quels sont les avantages qu'offre aux ouvriers le *Vrede* qui, participant à la fois de la Société de secours mutuels, de la société de prévoyance et de la coopération foncière, constitue une vaste organisation de mutualité et d'épargne. En versant dix centimes par semaine l'adhérent a droit au médecin gratuit pour lui et sa famille; tous les médicaments lui sont fournis à un prix uniforme de 25 centimes et il touche un franc pour chaque jour

de maladie, pendant trois mois ; après ce laps de temps le secours n'est plus qu'une faveur. Pour procurer à ses membres les denrées alimentaires dans d'aussi bonnes conditions qu'une société coopérative peut le faire, le *Vrede* traite avec des bouchers, boulangers et épiciers, qui s'engagent à faire une forte remise sur les prix courants aux ouvriers munis des bons que le *Vrede* leur a délivrés contre argent comptant.

Parmi les différentes mesures qu'a prises le *Vrede*, dans le but de favoriser l'épargne ouvrière, il en est une surtout qui mérite d'etre signalée. C'est son organisation de constructions ouvrières. Prenons comme exemple un ouvrier désirant se faire construire une maison convenable avec quatre pièces et une cour, d'un prix de 3,000 fr. environ. Il choisit lui-même le type et le plan qui lui conviennent. Et pour le paiement, il s'acquitte de la manière suivante.

Il verse au comptant le dixième de la dépense, soit 300 francs; le *Vrede* paye le restant et demande à l'ouvrier, pour se faire rembourser, un versement hebdomadaire qui varie suivant le nombre d'années qu'il doit durer. Si l'ouvrier veut se libérer en dix ans, il verse 2 fr. 18 par semaine et par 1,000 francs, soit un peu plus de 6 fr. 40 pour une maison de 3,000 francs. Pour se libérer en 25 ans, le versement hebdomadaire n'est plus que 1 fr. 14 par 1.000 fr., c'est-à-dire 3,40 pour 3,000.

Dans le cas où l'ouvrier viendrait à mourir avant d'avoir fini de payer, il est, par une clause d'assurance, libéré immédiatement en cas de mort. La prime hebdomadaire est alors un peu plus élevée suivant l'âge de l'ouvrier : elle est, pour un homme de 21 ans, de 1 fr. 42 par 1,000 francs pour 25 années de versement, et de 1 fr. 52 par 1,000 pour un homme de 40 ans, soit 3 fr. 77 ou 4,11 pour une maison de 3,000 francs, avec la certitude de ne laisser aucun embarras à ses enfants.

Le *Vrede* ne peut faire de conditions aussi avantageuses à ses membres, qu'en empruntant l'argent nécessaire à la caisse d'épargne qui se contente d'un intérêt de 2 1/2 0/0.

Cette institution, fondée à Anvers depuis six ans, compte maintenant 2,400 membres ouvriers dans sa maison mère, et un nombre analogue dans ses deux succursales. Elle assure, pour une minime cotisation de 10 centimes par semaine, bien des avantages à ses adhérents. Il existe un grand nombre de membres honoraires et bienfaiteurs, mais la direction affirme que les dons ne servent qu'à payer les frais généraux et les loyers de lieux de réunions qui constituent de véritables cercles ouvriers.

La caractéristique de cette institution c'est que, réalisée absolument en dehors du concours de l'Etat, elle ne demande à celui-ci que la surveillance et la sollicitude nécessaires à entretenir la parfaite sécurité des adhérents.

Il y a là, semble-t-il, une expérience susceptible d'attirer sérieusement l'attention des économistes. Elle mérite d'être signalée aussi tout particulièrement aux groupes ouvriers sérieux qui se préoccupent de la solution des questions sociales ; elle peut, en effet, compter parmi les efforts louables faits pour arriver à une organisation rationnelle et équitable du travail.

NOUVELLES DES CANTONS

Vaud. — *La foire aux filles.* — Dans une brochure éditée à Paris et intitulée l'*Amour, les femmes et le mariage*, on lit qu'il existe à Rolle un usage rappelant le « marché aux femmes » tel qu'il se pratique en Valachie. C'est la foire aux effeuilleuses qui a lieu le premier dimanche de mai et qui, dit l'auteur, « est une fête pour toute la contrée ; beaucoup de Suisses et d'étrangers n'y vont que pour passer en revue les filles vaudoises. »

La *Feuille d'Avis de la Côte* dit à ce propos :

« Ce n'est un mystère pour personne que la *foire aux filles* à Rolle, a existé pendant très longtemps.

« Autrefois — les temps ont changé depuis — les effeuilleuses pour la Côte venaient du Jura, de St-Georges, Gimel, Bière, Cossonay, Romainmôtier, etc. On s'arrengeait d'avoir fini les *rompaisons* pour fin avril et le premier dimanche de mai les garçons arboraient le bricelet au chapeau et les effeuilleuses, vêtues de leurs plus beaux atours, descendaient à Rolle où avaient lieu de grandes réjouissances ; il paraît naturel que sur le nombre, il y eût de belles et robustes effeuilleuses qui ne retournaient au pays que pour y aller chercher leur trousseau.

« Depuis que les chemins de fer et bateaux à vapeur ont été construits, nos « belles » fatiguées du travail de la terre, vont chercher à l'étranger des places souvent moins rémunératrices, et les effeuilleuses nous viennent de la Savoie, alors... adieu la foire aux filles ! Depuis cinquante ans, ce n'est qu'un souvenir. »

— M. Eiffel est arrivé Vevey, en sa villa Lucia, achetée récemment par lui.

Berne. — Les patrons imprimeurs de Berne, dans leur dernière assemblée, ont répondu favorablement à la demande des typographes de réduire la journée de travail à 9 heures. Cette décision, qui entre en vigueur le 1er juillet, écarte la grève générale menaçante.

—— *A qui M. Schenk doit son fauteuil de conseiller fédéral.* — Un domestique laitier, Haus Mosimann, se sentait tout fier et heureux chaque fois qu'il pouvait dire à quelqu'un qu'il avait contribué à ce que M. Schenk devînt conseiller fédéral. Mosimann avait connu autrefois des jours meilleurs ; il était propriétaire à Bernbrunnen, commune de Signau, et membre du conseil communal. Un jour, un jeune homme, *Charles Schenk*, se présente devant l'autorité et demande que le conseil communal veuille bien lui permettre de prélever sur la fortune paternelle les moyens d'étudier. Une forte opposition se fit contre cette requête. On trouvait que ce serait grand dommage si ce beau gars, au dos large, et aux bras nerveux, devenait gratte-papier ; il donnerait un excellent apprenti forgeron, disait-on. Par contre, on fit observer que si le garçon s'était mis en tête d'étudier il faudrait bien le laisser faire ; ses certificats scolaires aussi n'étaient pas mauvais. On vota, et la demande fut accordée.

Mosimann avait voté oui et put ainsi se féliciter d'avoir contribué à ce que M. Schenk devînt étudiant en théologie, suffragant, pasteur, conseiller d'Etat bernois.

Nouvelles étrangères

France. — *Demande en séparation de biens par Mme Baïhant.* — La deuxième chambre du tribunal civil de Paris vient de statuer sur la demande en séparation de biens formée par Mme Baïhaut contre son mari.

Mme Baïhaut avait engagé cette instance au lendemain de l'arrestation de l'ancien ministre des travaux publics. Elle était motivée par ce fait que les condamnations que pouvait encourir M. Baïhaut étaient de nature à mettre en péril ses reprises dotales, s'élevant à 300,000 fr.

M. Monchicourt — liquidateur de la société de Panama — était inierverenu dans l'instance, non pour s'opposer à la séparation, mais pour faire juger qu'il aurait le droit de se faire représenter à la liquidation des reprises, de façon à sauvegarder les intérêts de la masse sociale du Panama.

Le tribunal a prononcé la séparation de biens, tout en proclamant le droit du liquidateur de la société de Panama à intervenir dans les opérations auxquelles donnera lieu la liquidation des reprises dotales de Mme Baïhaut.

Belfort. — Les soialistes. — On annonce qu'une réunion publique et contradictoire aura lieu dimanche prochain, dans la salle de bal du café du Champ de Mars, avec le concours du citoyen Charlot, de Dijon, secrétaire général de la fédération socialiste de l'Est, et de plusieurs citoyens de la ville.

Ordre du jour : Les scandales du Panama et la question soiale ; la république des travailleurs.

Il sera perçu 20 centimes par personne pour couvrir les frais.

Allemagne. — Ahlwardt a été mal reçu à Stettin. L'assemblée, dans laquelle il devait prendre la parole s'est dispersée, au milieu d'un tapage formidable.

— M. Brandès télégraphie au *Berliner Tagblatt* qu'au moment de son départ d'Asnières, il aurait été ainsi que sa famille, maltraité par la foule. On aurait lancé des pierres dont plusieurs atteignirent ses enfants. Otto Brandès ajoute qu'il a avisé télégraphiquement le comte Münster, ambassadeur d'Allemagne à Paris.

Italie. — La *Riforma* publie trois lettres adressées par M. Crispi à M. de Reinach, qui lui demandait la grand'croix des saints Maurice et Lazare pour Cornélius Herz. Ces documents semblent établir qu'après avoir d'abord cédé aux instances du baron de Reinach, M. Crispi, sur plus ample informé, serait revenu sur sa décision et aurait refusé de s'entremettre en faveur de Herz.

Danemark. — Copenhague. — Le roi a reçu une députation de membres de la Ligue de la paix. Le roi s'est déclaré très favorable au but poursuivi par la ligue, mais il a ajouté que les petits états comme le Danemark ne pouvaient prendre aucune initiative sur cette question.

Etats-Unis. — Une dépêche de Panama annonce qu'une rencontre a eu lieu entre les insurgés et les troupes du gouvernement du Honduras. Celles-ci ont perdu cent hommes et ont battu en retraite. De leur côté, les insurgés ont eu 50 tués.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Correspondance particulière de la *Sentinelle*

Neuchâtel, 30 mars 1893.

Contrôle. — En lisant la dernière statistique sur le travail et l'activité des bureaux de contrôle, nous voyons que malheureusement celui de notre ville reste toujours en arrière et perd de mois en mois du terrain.

Il est vrai que c'est fâcheux, et nous nous demandons si rien ne veut être tenté pour relever cette institution ? Car si cela continue, nous pouvons lui prédire sa mort à courte échéance.

En tout cas si le bureau ne va pas bien, l'employé peut se compter parmi les heureux et privilégiés de notre ville, car quoique l'ouvrage soit rare, celui-ci est

---

107 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

La reine Margot

par ALEXANDRE DUMAS

III

L'appartement de madame de Sauve

— Va t'informer qui frappe et reviens, dit madame de Sauve. Henri et Charlotte se regardèrent avec inquiétude, et Henri songeait à se retirer dans l'oratoire, où déjà plus d'une fois il avait trouvé un refuge, lorsque Dariole reparut.

— Madame, dit-elle, c'est maitre René le parfumeur.

A ce nom Henri fronça le sourcil et se pinça involontairement les lèvres.

— Voulez-vous que je lui refuse la porte ? dit Charlotte.

— Non pas ! dit Henri, maitre René ne fait rien sans avoir auparavant songé à ce qu'il fait ; s'il vient chez vous, c'est qu'il a des raisons d'y venir.

— Voulez-vous vous cacher alors ?

— Je m'en garderai bien, dit Henri, car maitre René sait tout, et maitre René sait que je suis ici.

— Mais Votre Majesté n'a-t-elle pas quelque raison pour que sa présence lui soit douloureuse ?

— Moi ! dit Henri en faisant un effort que, malgré sa puissance sur lui-même, il ne put tout à fait dissimuler, moi ! aucune ! nous étions en froid, c'est vrai ; mais, depuis le soir de la Saint-Barthelémy, nous nous sommes raccommodés.

— Faites entrer ! dit madame de Sauve à Dariole.

Un instant après, René parut et jeta un regard qui embrassa toute la chambre.

Madame de Sauve était toujours devant sa toilette.

Henri avait repris sa place sur le lit de repos.

Charlotte était dans la lumière et Henri dans l'ombre.

— Madame, dit René avec une respectueuse familiarité, je viens vous faire mes excuses.

— Et de quoi donc, René ? demanda madame de Sauve avec cette condescendance que les jeunes femmes ont toujours pour ce monde de fournisseurs qui les entoure et qui tend a les rendre plus jolies.

— De ce que depuis si longtemps j'avais promis de travailler pour ces jolies lèvres et de ce que...

— De ce que vous n'avez tenu votre promesse qu'aujourd'hui, n'est-ce pas ? dit Charlotte.

— Qu'aujourd'hui ! répéta René.

— Oui, c'est aujourd'hui seulement et même ce soir que j'ai reçu cette boite que vous m'avez envoyée.

— Ah, en effet ! dit René en regardant avec une expression étrange la petite boite d'opiat qui se trouvait sur la table de madame de Sauve qui était de tout point pareille à celles qu'il avait dans son magasin.

— J'avais deviné ! murmura-t-il ; et vous en êtes-vous servie ?

— Non, pas encore, et j'allais l'essayer quand vous êtes entré.

La figure de René prit une expression rêveuse qui n'échappa point à Henri, auquel, d'ailleurs, bien peu de choses échappaient.

— Eh bien, René ! qu'avez-vous donc ? demanda le roi.

— Moi ! rien, sire, dit le parfumeur, j'attends humblement que Votre Majesté m'adresse la parole avant de prendre congé de madame la baronne.

— Allons donc, dit Henri en souriant. Avez-vous besoin de mes paroles pour savoir que je vous vois avec plaisir ?

René regarda autour de lui, fit le tour de la chambre comme pour sonder de l'œil et de l'oreille les portes et les tapisseries, et s'arrêtant de nouveau et se plaçant de manière à embrasser du même regard madame de Sauve et Henri :

— Je ne le sais pas, dit-il.

Henri averti, grâce à cet instinct admirable qui, pareil à un sixième sens, le guida au milieu des dangers qui l'entouraient, qu'il se passait en ce moment quelque chose d'étrange et qui ressemblait à une lutte dans l'esprit du parfumeur, se tourna vers lui, et tout en restant dans l'ombre tandis que le visage du Florentin se trouvait dans la lumière :

— Vous à cette heure ici, René ? lui dit-il.

— Aurais-je le malheur de gêner Votre Majesté ? répondit le parfumeur en faisant un pas en arrière.

— Non pas. Seulement, je désire savoir une chose.

— Laquelle, sire ?

— Pensiez-vous me trouver ici ?

— J'en étais sûr.

— Vous me cherchiez donc ?

— Je suis heureux de vous reucontrer, du moins.

— Vous avez quelque chose à me dire, iusista Henri.

— Peut-être, sire ! repondit René.

Charlotte rougit, car elle tremblait que cette révélation que semblait vouloir faire le parfumeur ne fût relative à sa conduite passée envers Henri ; elle fit donc comme si toute aux soins de sa toilette elle n'eût rien entendu, et interrompant la conversation :

— Ah ! en vérité, René, s'écria-t-elle en ouvrant la boite d'opiat, vous êtes un homme charmant ; cette pâte est d'une couleur merveilleuse, et, puisque vous voilà, je vais, pour vous faire honneur, expérimenter devant vous votre nouvelle production. *(A suivre.)*

Ouvriers ! Ne vous fournissez que chez les négociants

quand même largement payé — pour se reposer.

***

Un groupe de travailleurs qui devrait plus mériter l'attention de nos philantropes, c'est celui des facteurs postaux.

Ces employés, d'une administration fédérale, sont dans notre ville pour la plupart surchargés de besogne, certains ont des fois de 12 à 14 heures de travail par jour.

Nous disons que ces employés sont surchargés, et nous le prouvons par le fait que, en même temps, et il y a peu de jours, cinq d'entre eux étaient malades. Il nous semble que l'administration des postes, dont les moyens sont connus, ferait acte d'humanité en renforçant d'une manière suffisante notre équipe de facteurs, surtout que dans les temps actuels les candidats ne feraient pas défaut.

L. Sen.

Chronique locale

Jours fériés. — Le syndicat des chefs d'ateliers monteurs de boîtes en or de la Chaux-de-Fonds, vient d'adresser au Conseil d'Etat la lettre suivante :

Chaux-de-Fonds, le 21 mars 1893.

Au Conseil d'Etat

Neuchâtel.

Monsieur le président et Messieurs !

Les prescriptions de la Loi fédérale des fabriques à propos des jours de semaine fériés légaux, ont attiré l'attention de notre syndicat ensuite d'infractions de la part d'établissements que régit cette loi C'est ainsi que nous pouvons nommer dans des industries différentes, plusieurs fabriques ayant moteur, et qui ont travaillé jusqu'à midi le jour du 1er mars, tandis que d'autres ont fermé dès la veille sur la réponse de la préfecture à un avis qu'elle lui avaient demandé.

Nous ne venons point ici Monsieur le président et Messieurs, demander en délateurs une enquête et l'application de la Loi sur ces cas de délits, mais plutôt attirer votre attention sur ces irrégularités, vous priant d'examiner l'à propos d'une publication ou d'une circulaire afin de rappeler les prescriptions qu'impose la Loi des fabriques ou à défaut notre législation dans les jours de semaine fériés légaux.

Monsieur le secrétaire de la Chambre cantonale du commerce, de l'industrie et du travail a déjà fait ici un communiqué dans les journaux la veille du 1er mars, mais une publication du Conseil d'Etat sur cette matière serait d'un effet plus assuré, plus général, en même temps que les agents de la force publique seraient plus tenus à la surveillance.

Des motifs d'ordre et de justice entre ceux qui se conforment à la loi ont seuls déterminé notre demande ; dans l'espoir qu'il y sera donné suite, nous avons l'honneur de vous présenter, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du syndicat
des patrons monteurs de boîtes en or :
Le Comité.

La Fraternité

Le délai pour la rentrée des cartes est prolongé jusqu'à lundi, 3 avril.

Les sociétaires démissionnaires ont aussi le droit de demander l'assemblée générale réglementaire.

Si on veut conserver cette utile société, signons tous en masse.

Nous invitons les chefs de quartier et les dizeniers qui voudraient nous aider à recueillir des signatures, à se rencontrer lundi, 3 avril, à 8 1/2 heures du soir, au café Burnier.

La commission pour le maintien de la société mutuelle « La Fraternité. »

☛ Nous commencerons dans notre prochain numéro la publication d'une Causerie extraite de la conférence que M. H.-E. Droz a donnée à l'Aula de Neuchâtel le 24 mars 1893.

Dernières nouvelles

Paris, le 30. — Grande animation à la Chambre, M. Tirard annonce la démission du cabinet.

M. le président Carnot ayant chargé le cabinet démissionnaire d'expédier les affaires courantes, le ministre Tirard dépose un projet demandant deux douzièmes provisoires.

La séance est suspendue.

A la reprise de la séance, la Chambre vote un seul douzième provisoire par 504 voix contre 5. Un député dépose une proposition de dissolution que le président écarte comme étant inconstitutionnelle.

A 11 h, du soir, la Chambre décide de s'ajourner à mardi.

Le Sénat adopte le douzième provisoire. Il s'ajourne ensuite à samedi.

La plupart des journaux critiquent vivement le ministère Ribot qui est l'auteur de la crise. L'impression générale est que la crise sera longue et laborieuse. M. Carnot commencera aujourd'hui les négociations pour la formation du nouveau cabinet.

Parmi les noms mis en avant on cite ceux de MM. Burdeau et Develle.

Plusieurs journaux, notamment le *Siècle* et les *Débats*, repoussent toute idée de replâtrage et disent que le cabinet doit être pris parmi les jeunes députés.

Quelques journaux réclamant la dissolution et d'autres des élections anticipées. Enfin, suivant quelques autres feuilles, le ministre de la guerre et le ministre des affaires étrangères resteraient à leur poste.

Paris, le 30. — M. Clément a eu jeudi une nouvelle entrevue avec M. Andrieux, au sujet de la recherche d'Arton. M. Clément est allé ensuite conférer avec M. Lozé, préfet de police. Le bruit court que MM. Clément et Andrieux partiraient bientôt pour faire une première reconnaissance non loin de Paris.

Varsovie, le 30. — Une terrible catastrophe s'est produite dans les mines de Dombrowa, exploitées par une compagnie franco-italienne. Il y a eu 27 tués.

Rome, le 30. — Les nouvelles parvenues au ministère de l'intérieur, assurent que jusqu'ici il n'existe pas dans les provinces de mouvement ouvrier réal en vue du premier mai. Il y a tout lieu de croire que la fête du travail n'aura cette année aucune importance en Italie.

Madrid, le 30 mars. — Trois cents ourriers sans travail ont parcouru les rues de la ville en criant : « Du pain, du travail. » La police les a dispersés sur la place de l'Hôtel-de-Ville. On craint de nouveaux rassemblements.

St-Pétersbourg, le 30. — Plusieurs cas de choléra ont été constatés depuis une quinzaine de jours. D'autres cas se sont produits en Galicie et en Podolie, d'où le fléau est parti.

Berne, 30 mars. — La session des Chambres fédérales a été close ce matin, pour les deux Conseils, sans incident.

Au Conseil national, le président M. Forrer souhaite aux députés un heureux retour dans leurs foyers pour les fêtes de Pâques.

Au Conseil des Etats, M. Schaller a remercié les membres du Conseil pour leur assiduité qui a permis de régler de nombreuses questions. Il ne s'est laissé arrêter devant aucune solution. M. Schaller a également remercié de la bienveillance envers la présidence, dont le Conseil a constamment fait preuve.

Berne, 30 mars. - Le département des finances communique à la presse les comptes de la Confédération pour 1892. Ils se bouclent par un déficit de 10,660,206 francs.

La Fraternité

Tous les sociétaires sans exception

optants, indécis, démissionnaires

sont informés qu'ensuite de l'assemblée du vendredi 24 mars, des cartes demandant l'assemblée générale ordinaire et réglementaire sont déposées au café Burnier (local de la commission).

Elles sont à la disposition des sociétaires présentant leur carnet.

La Commission pour le maintien de la Société mutuelle la Fraternité.

Rentrée des cartes signées le 1er avril.

Dépôts : Dans tous les magasins de tabacs et de fournitures d'horlogerie et chez :

MM. Kaderly, épicier, Progrès, 107.
Ramseyer, magasin, Puits, 15.
Daum, épicier, Parc, 54.
Kohler, épicier, Temple allemand 71
Bridler, Demoiselle 55.
Stucky, Café, Léopold Robert 61
König, Café, Progrès 10. 220

Vient de paraître, le 5e numéro de la **Question sociale**
Directeur : P. ARGYRIADÈS
4me année. — 15 mars
Sommaire : N° politique. — Les élections et les socialistes. — Milliardaires. — Ouvriers et patrons. — La femme et la civilisation. — Discours d'H. Denis. — Le socialisme à tous les âges. — Un banquier. — Chronique internationale. — Correspondance. — La Cité de l'Egalité. — Bibliographie. — Anniversaire 18 mars.
N° littéraire. — Le chemin de Damas (Olivier). — Caïn et Abel (Sonnet). — Les vaincus de la vie (Marianne). — Tout craque (poésie). — Le député (comédie). — Bibliographie.
Abonnements
France : un an 5 fr. — 6 mois 3 fr.
Etranger : un an 6 fr. — 6 mois 3 fr. 50
Adresser les demandes au bureau de la *Sentinelle.* 198

Boucherie — Charcuterie
Pierre Tissot
Tous les Lundi soir et Mardi 241
BOUDIN 1re qualité

Café-Brasserie Bâlois
Rue du Premier Mars 7 a
Pendant les fêtes de Pâques et jours suivants
SALVATOR du Löwenbrau de Bâle
Bière en bouteille à 30 cent. Livraison à domicile. 239
Se recommande, **J. FRANK.**

Café du Télégraphe
PERRETTE, sur sa tête, portant un pot au lait, allant pour livrer en ville... crac, c'était du **BOCK-BIÈRE** de chez Muller !
240 Nez du client !

Magasin d'épicerie
6, Balance 6.
(Entrée par la rue de la Cure.)
Le soussigné porte à a connaissance de ses amis et du public en général qu'il vient d'ouvrir un magasin d'épicerie à côté de son commerce de lait et fromage. 172 6-5
Se recommande
Arnold Moser.

Avis au public
Ayant repris le commerce du bois et de la tourbe, je me recommande à mon ancienne clientèle et au public en général.
TOURBE, 1re quaité, à Fr. —80 le sac
FOYARD » 1 10 »
BOIS mêlé » 1 — »
Louis Mairet
202 6-2 22, rue du Collège, 22

A REMETTTRE pour le 23 avril 1893, un logement de 3 chambres, avec 2 alcôves, au soleil, rue de la Demoiselle 39. 237
S'adresser bureau F. RUEGGER, Léopold Robert 6.

ON OFFRE A LOUER un beau logement composé de trois chambres, avec deux petits corridors fermés.
S'adresser à M. Lucien Hofer, rue Fritz Courvoisier 29 *a.* 3-3 214

BAZAR VIENNOIS
6, Place du Marché, 6
Chacun peut économiser de l'argent en achetant son CHAPEAU au ☛ BAZAR VIENNOIS
J'ai ajouté à mon Bazar un commerce de Chapeaux de paille, à la direction duquel j'ai engagé une des premières modistes de Paris et j'offre à des prix inconnus jusqu'à ce jour :
Chapeaux garnis *pour fillettes, de 1 à 10 ans, dep.* **80 c.** *à* **2 fr. 50.** — **Chapeaux garnis** *pour jeunes filles de 10 à 14 ans, dep.* **80 c.** *à* **3 fr.** — **Chapeaux garnis** *pour dames, depuis* **1 fr. 20** *à* **20 fr.** — **Chapeaux** *pour garçons, depuis* **80 c.** *à* **5 fr.**
Chapeaux pour messieurs *depuis* **80 c.** *à* **4 fr.**
CHAPEAUX DE PAILLE
Je puis prétendre avec assurance que toutes les personnes qui achèteront leurs chapeaux chez moi économiseront de l'argent, car, vu la multiplicité de mes articles, je me contente d'un
Bénéfice très minime
☛ Il y a plus de 8000 Chapeaux en magasin de façon à satisfaire tous les goûts. Persuadez-vous par un essai.
BAZAR VIENNOIS, 6, place du Marché 6, (maison Farny), Chaux-de-Fonds

soutenant votre journal par l'abonnement ou les annonces.

Eglise catholique chrétienne

Services des Fêtes de Pâques

Pâques

9 1/2 h. matin. Culte solennel. Communion. Sermon.

N.-B. — **Les catéchumènes pour Pentecôte sont priés de s'inscrire à la cure d'ici à Pâques.** 3-2 197

Grande Brasserie de la Lyre

23, rue du Collège, 23

Samedi 1er avril 1893
dès les 8 heures du soir

Grand Concert

donné par
l'Orchestre des Amis renforcé

Dimanche 2 avril 1893
dès 3 heures après midi

Matinée

Lundi 3 avril 1893
dès 3 h. après midi

MATINÉE

Entrée libre

Se recommande,
A. Ringger, dit Bætzi.

Mme RINGGER, pianiste, se recommande pour les soirées, bals et noces. 232

Gros Détail

Commerce de bois

Fritz Cartier

rue du Progrès 90
Chaux-de-Fonds

Houille — Coke — Antracite — Briquettes — Tourbe — Charbon au Natron. — Sciure.

Prompte livraison

Qualité défiant toute concurrence. 24-14 JS 81

Attention !

Madame **Vernier-Végel,** Modiste, étant de retour de Paris se recommande chaleureusement à ses amies et connaissances ainsi qu'au public en général. Elle continue comme autrefois la remise à neuf et le nettoyage des fournitures. **Chapeaux** sur commande. — Prix exceptionnels de bon marché. 227

Se recommande.
22, rue du Manège, 22

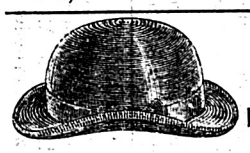

Chapeaux

Chez
M. KIELINGER
3, PARC, 3

Blanchissage et transformation de Chapeaux de paille aux formes nouvelles pour dames et messieurs

Repassage de Chapeaux de soie
Teinture

Chapeaux neufs en tous genres pour dames, messieurs et enfants. 206

Brasserie du 1er Mars

Maison Farny

Le soussigné EMILE GUYOT annonce à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, qu'il a repris pour son compte cet établissement.

Il espère, par un service prompt et actif et par des marchandises de premier choix, mériter la confiance qu'il sollicite.

215 3-2 Se recommande,
Emile Guyot.

Rideaux

sur filets, Dentelles au coussin, un joli assortiment d'encolures de chemises, bas de caleçons, etc.

Se recommande
Mme VAGLIO, lingère
Rue de l'Ouest
43, Rue de la Serre, 43
au troisième 228

Impôt direct pour 1893

La réception des déclarations duement remplies et signées aura lieu pour les contribuables appartenant au ressort communal de la Chaux-de-Fonds,

les 11, 12 et 13 avril 1893

chaque jour de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir à l'étage supérieur de l'Hôtel des services publics (Hôtel des Postes).

Les contribuables qui n'auraient pas reçu le formulaire ad hoc et voudraient faire leur déclaration, devront le réclamer à la Préfecture pendant les jours ci-dessus indiqués.

Ceux qui voudront opérer la remise de leur déclaration reçue avant la dite époque, pourront le faire dès aujourd'hui au bureau de la Préfecture.

Le délai fatal pour la rentrée des déclarations est fixé au **13 avril 1893, à 6 heures du soir.**

Chaux-de-Fonds, le 17 mars 1893. 6-4 187

Le Préfet, **N. Droz-Matile.**

A la Brasserie Ulrich

ainsi que dans
tous les établissements, leurs clients

BOCK-BIER

pendant les fêtes de Pâ ues

Se recommandent
Ulrich Frères.

233

TOMBOLA

en faveur du

Parc aux Chevreuils

Premier lot, Espèces **Fr. 100** — Dernier lot, Espèces **Fr. 50**

Prix du billet, **50 centimes**

En vente dans les dépôts suivants :

Patisserie Vogel
Epicerie Krammenacher
Ch. Vaucher, Progrès 89 *a*
Notz et Ville, Epicerie
Gigy, Coiffeur
Ad. Perrette, Café du Télégraphe
Raoul Perroud, Café Lyrique
W. Lesquereux, Coiffeur
Schanz frères
Vital Perret, Nouveau Stand
Sandoz fils, Fournitures
Papeterie Courvoisier
Georges Dubois
Sommer Civette
Barbezat, Cigares
Grellinger, Bazar Parisien
Kohler, Cigares
Muller, Cigares
Patisserie Douillot
Arthur Paux
Emile Piroué, Coiffeur
Patisserie Sagne
Hummel fils, Fournitures
Hutmacher
Brasserie de la Grande Fontaine
Arnold Lavoyer
Ariste Robert
Mme Dubois-Huguenin
et tous les membres de la Commission MS 169

Brasserie MULLER Frères

Dès aujourd'hui et pendant les fêtes de Pâques

Excellent SALVATOR

ainsi que chez tous leurs clients

Les amateurs de **bonne bière** sont avisés que la livraison se fait à domicile à raison de **30 centimes** la bouteille. 231

Vente des meilleurs cycles du monde

Maison Clément de Paris (hors concours)

BYCICLETTES
derniers modèles
d'après les derniers
perfectionnements

On donne des leçons gratis aux acheteurs.

CONDITIONS
avantageuses

PAIEMENTS
par
à comptes

Demander le catalogue — Demander le catalogue

Agent général pour la Suisse : LEROYER-PERRENOUD à Genève

Agent pour la CHAUX-DE-FONDS:

Wuilleumier César

3, Puits, 3 218

Magasin de musique

Th. Wilinski

Exposition d'Harmonicas

à bouche

depuis 50 cent. à 35 francs

La musique nouvelle, les dernières nouveautés, se vendent **à 60 % de rabais**

224 **CHANSONS, CHANSONNETTES ET ROMANCES** 3-1

DÉPURATIF GOLLIEZ

OU

Sirop de brou de noix ferrugineux

préparé par **Fréd. Golliez,** pharmacien à Morat. — 18 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants :

Scrofule, Rachitisme chez les enfants. **Débilité, Humeurs** et **Vices du sang, Dartres, Glandes, Eruptions de la peau, Feux** au visage. etc.

Prescrit par de nombreux médecins, ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement, sans nausées, ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques.**

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif Golliez,** à la marque des 2 Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

Dépôt : **Dans toutes les pharmacies.** 68

LOTERIE-TOMBOLA

organisée avec l'autorisation du Conseil d'Etat, par la
Société locloise d'intérêt public et d'embellissement

40,000 billets à 1 fr. Lots fr. 20,000

Lots espèces de fr. **5000, 2000, 1000, 10** et **5.** — *Montres d'or* de fr. **600, 400, 300** et **100.** — *Montres d'argent* de fr. **50** et **20.** — *Montres métal* de fr. **15.**

Tirage fixé éventuellement à fin mars ou milieu d'avril

Encore quelques billets dans les dépôts connus, ainsi que chez M. **Jules Favre,** Grande Rue, 149, Locle. 6-2 208

Eglise Indépendante

Dimanche de Pâques

9 1/2 h. du matin. Prédication au Temple.
9 1/2 h. du matin. Prédication à l'Oratoire.
2 h. après midi. Culte pour la jeunesse au Temple. 230
7 1/2 h. du soir. Culte au Temple.

Deutsche Kirchgemeinde.

Hohes Charfreitags- und Osterfest.

Sonntags, den 2. April, 9 1/2 Uhr: **Predigt u. hl. Abendmahlsfeier.**
Sonntags, den 2. April, 2 Uhr: **Predigt.**

Beim Beginn und beim Schluß des Morgengottesdienstes Gesänge des Kirchenchors. 225

Charcuterie

Aux amateurs d'excellentes
Saucisses à la viande
et au foie
ainsi que des **Viandes fumées à la campagne**

Tous les samedis
Charcuterie cuite assortie

145 Se recommande 24-4 MS
A. HAUSER
65, Paix, 65

Café-Restaurant

18, rue de l'Industrie, 18

Samedi, 1er avril 1893
dès 7 1/2 heures du soir

Souper aux tripes

223 2-1 Se recommande,
Albert Mœgli.

ON OFFRE LA COUCHE à une demoiselle de toute moralité, la préférence est donnée à un polisseuse de boites. S'adresser au bureau de la Sentinelle. 3-2 221

Pour fin de saison

20, rue du Parc, 20

Encore un bel assortiment d'**Etoffes** pour robes. jupons et confections avec 20 ou 30 pour cent de rabais. Grand choix de **Jerseys** depuis 1 fr. 50.

Coupons de soie et **rubans** à des prix très avantageux. 3-2 207

L. Sandoz-Bergeon.

Honi soit qui mal y pense

C'est au magasin **Ed. PIPY** Rue du **Parc 54**
que l'on vend meilleur marché
que partout

VERRERIE ET FAIENCE magnifique, déjeuners et dîners complets. etc.

Mercerie, bonneterie, grand assortiment de gants de peau, soie, mi-soie, fil d'Ecosse et autres, depuis **50 c.** la paire.

Toujours grand choix d'articles pour enfants. Fournitures pour tailleuses.

Liquidation au prix de facture des articles suivants :

Une quantité de blouses, tabliers et chemises couleurs pour le travail, Oxford, toiles, cotonnes, flanelles coton. flanelles de **santé et autres**, etc.

Se recommande **à la bienveillance** du public. — **FILIGRANE.** 235

Café-Brasserie des AMIS

9, rue du Premier Mars, 9

Lundi de Pâques (3 avril 1893)
dès 7 1/2 h. du soir

SOUPER AUX TRIPES

234 Se recommande, **J.-R. Köhli.**

On offre à vendre à un prix modique des outils en bon état pouvant servir soit à une acheveuse d'échappements, soit à une régleuse ou à une personne faisant des remontages. S'adresser au bureau de la Sentinelle.

A LOUER pour St.-Georges 1893, un appartement de 3 pièces, corridor, cuisine, dépendances et lessiverie. S'adresser rue du Pont 34. 226

ON OFFRE A LOUER une chambre non meublée, bien exposée au soleil. S'adresser rue de la Paix 69. Calame Louis, troisième étage. 3-2 222